

Devenez Technicien de l'intervention sociale et familiale

Une formation

Un diplôme

Un métier



METIER

Les techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) s'appuient sur les gestes de la vie quotidienne (entretien du domicile, cuisine et hygiène, gestion du budget, aide aux devoirs, etc.) pour mener une action socio-éducative visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement.

Intervenant soit à domicile, soit dans les institutions, leur action traditionnelle auprès des familles tend à se diversifier et à s'étendre à de nouveaux publics, comme les personnes en situation de handicap ou d'exclusion.

Les TISF proposent et transmettent des savoirs en vue de leur réalisation par les personnes elles-mêmes. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale en soutenant tout particulièrement la fonction parentale.

Des employeurs multiples : Associations, Conseil départemental, établissements sociaux et médicosociaux, CCAS, centres d'hébergement.

Des publics variés : Familles, enfants, personnes en situation d'exclusion, personnes en situation de handicap.

FORMATION

Répartie en six domaines de compétence, la formation vise à acquérir des savoir-faire et des savoir-être en s'appuyant sur un ensemble de connaissances théoriques. L'alternance entre formation pratique (stages) et formation théorique est fondamentale et prise en compte dans l'évaluation des compétences.

Durée : une formation en 18 mois sur 2 années scolaires :

... des enseignements : 950 heures

Méthodologie ; Actes de la vie quotidienne ; Dynamique familiale ; Psychologie de l'Enfant ; Législation ; Communication ; Connaissance des publics et des dispositifs.

.... des stages : 1.155 heures

Soit 33 semaines de stage auprès de services et de professionnels de l'Intervention Sociale et Familiale

Dates : Octobre 2017 à fin juin 2019

Coût : Nous consulter

Un Diplôme d'Etat : validé par la DRDJSCS – Homologué niveau IV – Nécessaire à l'exercice de la profession.

INSCRIPTION

Conditions d'admission :

Avoir 18 ans le jour de l'entrée en formation.

Le dossier d'inscription est à retirer soit à l'IRFSS Auvergne, soit à la demande par courrier, soit sur le site : irfss-auvergne.croix-rouge.fr

CONCOURS

Clôture des inscriptions : 31 mai 2017

Ecrit d'admissibilité : 9 juin 2017

Oraux d'admission : 22 juin 2017

**Un deuxième concours pourra être organisé si besoin ultérieurement
(se renseigner auprès de l'IRFSSA)**

AIDES AUX ETUDES

- Des bourses régionales sont octroyées par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes en fonction des ressources familiales (simulation + demande à faire sur le site du Conseil Régional). Elles permettent la prise en charge de la formation initiale.
- Prise en charge Pôle Emploi

A SAVOIR

- Possibilité de prendre ses repas à proximité de l'IRFSS et à des tarifs préférentiels (self de l'IUT, Restaurant inter administratif ou centre hospitalier de Moulins).

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne

20, rue du Vert Galant

03000 MOULINS

tel : 04 70 48 20 30

mel : irfss.auvergne@croix-rouge.fr

Toutes nos formations sur :

irfss-auvergne.croix-rouge.fr



AL / mars 2017 -
validé par CODIR



ORGANISATION AVEC
SYSTEME DE MANAGEMENT
CERTIFIE PAR DNV
= ISO 9001 =

